
Financial statements of
États financiers du
Canadian Research Knowledge
Network
Réseau canadien de documentation
pour la recherche

March 31, 2020
31 mars 2020

Independent Auditor's Report	1-3	Rapport de l'auditeur indépendant
Statement of revenue and expenses	4	État des revenus et des dépenses
Statement of changes in net assets	5	État de l'évolution de l'actif net
Statement of financial position	6	État de la situation financière
Statement of cash flows	7	État des flux de trésorerie
Notes to the financial statements	8-17	Notes complémentaires

Independent Auditor's Report

To the Members of
Canadian Research Knowledge Network

Opinion

We have audited the financial statements of the Canadian Research Knowledge Network ("CRKN"), which comprise the statement of financial position as at March 31, 2020, and the statements of revenue and expenses, changes in net assets and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies (collectively referred to as the "financial statements").

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of CRKN as at March 31, 2020, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards ("Canadian GAAS"). Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of CRKN in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Réseau canadien de documentation pour la recherche

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Réseau Canadien de documentation pour la recherche (le « RCDR »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et les états des revenus et des dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du RCDR au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du RCDR conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing CRKN's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate CRKN or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing CRKN's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian GAAS will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian GAAS, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du RCDR à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le RCDR ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du RCDR.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of CRKN's internal control.
 - Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
 - Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on CRKN's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause CRKN to cease to continue as a going concern.
 - Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du RC DR.
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du RC DR à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le RC DR à cesser son exploitation.
 - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte LLP

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants
June 22, 2020

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 22 juin 2020

	Budget 2020 \$	2020 \$	2019 \$	
	(Unaudited) (non audité)			
Revenue				Revenus
License fees	124,000,000	130,790,142	125,421,784	Frais de licences
HCAP fees	1,428,132	1,426,727	1,437,536	Frais de PACP
Operation fees	1,376,380	1,377,837	1,334,678	Frais de fonctionnement
Interest	280,000	456,656	301,892	Intérêts
Digitization	365,000	266,961	377,428	Numérisation
Other	328,869	347,268	420,050	Autres
	127,778,381	134,665,591	129,293,368	
Expenses				Dépenses
License fees (Note 5)	124,000,000	130,790,142	125,421,793	Frais de licences (note 5)
Salaries and benefits	2,379,026	2,263,763	1,729,241	Salaires et avantages sociaux
Professional fees	410,020	291,990	246,839	Honoraires
Insurance	9,036	9,554	11,263	Assurances
Administration	620,010	528,214	433,920	Administration
Telecommunications	25,320	33,092	31,212	Télécommunications
Meetings and conferences	243,860	229,133	144,480	Réunions et conférences
Meals, travel and accommodations	171,485	112,079	116,467	Repas, déplacements et hébergement
Amortization of capital assets	210,796	214,062	187,319	Amortissement des immobilisations corporelles
	128,069,553	134,472,029	128,322,534	
Excess (deficiency) of revenue over expenses	(291,172)	193,562	970,834	Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font part intégrante des états financiers.

	2020			2019		
	Invested in capital assets	Internally restricted	Unrestricted	Total	Total	
	Investi en immobi- lisations corporelles	Affecté d'origine interne	Non affecté	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Balance, beginning of year	531,531	1,628,000	1,273,352	3,432,883	2,462,049	Solde au début
Excess of revenue over expenses	—	—	193,562	193,562	970,834	Excédent des revenus sur les dépenses
Purchase of capital assets	145,302	—	(145,302)	—	—	Acquisition d'immobilisations corporelles
Amortization of capital assets	(214,062)	—	214,062	—	—	Amortissement des immobilisations corporelles
Interfund transfer (Note 9)	—	50,000	(50,000)	—	—	Transfert interfonds (note 9)
Balance, end of year	462,771	1,678,000	1,485,674	3,626,445	3,432,883	Solde à la fin

The accompanying notes
are an integral part
of the financial statements.

Les notes complémentaires
font partie intégrante
des états financiers.

	2020 \$	2019 \$	
Assets			Actif
Current assets			À court terme
Cash and cash equivalents	20,657,286	18,994,911	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Government remittances receivable	1,317,901	—	Sommes à recevoir de l'État
License and operation fees receivable	22,810,739	22,111,388	Frais de licences et de fonctionnement à recevoir
Prepaid licenses	104,946,436	94,694,088	Licences payées d'avance
Other prepaid expenses	203,245	143,914	Autres frais payés d'avance
	149,935,607	135,944,301	
Capital assets (Note 4)	462,771	531,531	Immobilisations corporelles (note 4)
	150,398,378	136,475,832	
Liabilities			Passif
Current liabilities			À court terme
Accounts payable and accrued liabilities	39,869,916	33,641,371	Créditeurs et charges à payer
Government remittances payable	497,365	484,516	Sommes à remettre à l'État
Deferred revenue for license fees (Note 5)	105,329,207	97,841,717	Revenus reportés relatifs aux frais de licences (note 5)
Other deferred revenue (Note 6)	1,075,445	1,075,345	Autres revenus reportés (note 6)
	146,771,933	133,042,949	
Commitments (Note 10)			Engagements (note 10)
Net assets			Actif net
Invested in capital assets	462,771	531,531	Investi en immobilisations corporelles
Internally restricted (Note 9)	1,678,000	1,628,000	Affecté d'origine interne (note 9)
Unrestricted	1,485,674	1,273,352	Non affecté
	3,626,445	3,432,883	
	150,398,378	136,475,832	

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

On behalf of the Board of Directors

Au nom du Conseil d'administration

Director



Dr. Annette Trimbee

Administrateur

Director



Mr. Denis Cossette

Administrateur

	2020 \$	2019 \$	
Operating activities			Activités de fonctionnement
Excess of revenue over expenses	193,562	970,834	Excédent des revenus sur les dépenses
Amortization of capital assets	214,062	187,319	Amortissement des immobilisations corporelles
	407,624	1,158,153	
Changes in non-cash operating working capital items			Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement
License and operation fees receivable	(699,351)	(11,319,512)	Frais de licences et de fonctionnement à recevoir
Due from Canadiana.org	—	124,977	Montant à recevoir de Canadiana.org
Government remittances receivable	(1,317,901)	—	Sommes à recevoir de l'État
Prepaid licenses	(10,252,348)	(4,710,737)	Licences payées d'avance
Other prepaid expenses	(59,331)	(70,182)	Autres frais payés d'avance
Accounts payable and accrued liabilities	6,228,545	20,473,548	Créditeurs et charges à payer
Government remittances payable	12,849	191,015	Sommes à remettre à l'État
Deferred revenue	7,487,590	7,513,136	Revenus reportés
	1,807,677	13,360,398	
Investing activities			Activités d'investissement
Purchase of capital assets	(145,302)	(270,105)	Acquisition d'immobilisations corporelles
Net increase in cash and cash equivalents, beginning of year	1,662,375	13,090,293	Augmentation nette de la trésorerie et Trésorerie et équivalents de trésorerie au début
Cash and cash equivalents, end of year	18,994,911	5,904,618	Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin
	20,657,286	18,994,911	

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Nature of activities

The Canadian Research Knowledge Network (CRKN) was incorporated on April 1, 2004, under the *Canada Corporations Act*, and continued on November 8, 2013, under the *Canada Not-for-Profit Corporations Act*.

CRKN's mission is to advance interconnected, sustainable access to the world's research and to Canada's documentary heritage content.

For CRKN member organizations and the diverse communities they serve, the organization empowers researchers, educators, and society with greater access to the world's research and Canada's preserved documentary heritage, now and for future generations. CRKN delivers value to academic libraries, heritage organizations, and knowledge seekers within Canada in the following ways:

- Represent membership in large-scale licensing and content acquisition activities;
- Collaborate to expand and enrich the digital knowledge ecosystem in Canada and the world;
- Advocate for fair and sustainable access to public research and content;
- Support the digital infrastructure required to preserve and access critical Canadian content;
- Mobilize membership to transform scholarly communications in Canada.

CRKN is a not-for-profit organization and as such is exempt from income taxes.

1. Description des activités

Le Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR) a été constitué le 1er avril 2004 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et a continué ses activités en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* depuis le 8 novembre 2013.

La mission du RCDR est de faire progresser un accès interconnecté et durable aux recherches mondiales et au patrimoine documentaire canadien.

Pour nos organisations membres et les diverses collectivités qu'elles desservent, le RCDR offre aux chercheurs, aux éducateurs et à la société un meilleur accès aux recherches mondiales et au patrimoine documentaire préservé du Canada, aujourd'hui et pour les générations futures. Nous procurons une valeur aux bibliothèques universitaires, aux organisations patrimoniales et aux personnes en quête de savoir au Canada, et ce, de diverses manières :

- En représentant nos membres dans des activités d'octroi de licences et d'acquisition de contenus à grande échelle;
- En collaborant pour élargir et enrichir l'écosystème numérique du savoir au Canada et dans le monde;
- En plaidant pour un accès équitable et durable aux recherches et aux contenus publics;
- En soutenant l'infrastructure numérique nécessaire pour préserver les contenus canadiens essentiels et pour y accéder;
- En mobilisant nos membres afin de transformer les communications savantes au Canada.

Le RCDR est un organisme sans but lucratif et est, par conséquent, exonéré d'impôt.

2. Accounting policies

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and reflect the following significant accounting policies:

Adoption of Section 4433, Tangible capital assets held by not-for-profit organizations

Effective January 1, 2019, the Fund adopted Handbook Section 4433, Tangible capital assets held by not-for-profit organizations ("Section 4433") replacing Section 4431 on the same topic. Section 4433 provides additional guidance related to componentization of tangible capital assets consisting of significant separable component parts, the recognition of partial impairments when the conditions indicate a tangible capital asset is impaired and related impairment disclosures. In accordance with the transition provisions, the Fund has applied Section 4433 prospectively with no significant impact on the disclosures or amounts recorded in the financial statements of the Fund.

Financial instruments

Financial assets and financial liabilities are initially recognized at fair value when CRKN becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument. Subsequently, all financial instruments are measured at amortized cost with the exception of cash and cash equivalents and derivative financial instruments that are not designated in a qualifying hedging relationship, which are measured at fair value at the statement of financial position date.

Transaction costs related to financial instruments measured subsequent to initial recognition at fair value are expensed as incurred.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Adoption du chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif »

À compter du 1er janvier 2019, le Fonds a adopté le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif » (chapitre 4433), qui remplace le chapitre 4431 sur le même sujet. Le chapitre 4433 fournit des indications supplémentaires relatives à la décomposition des immobilisations corporelles constituées d'importantes composantes distinctes, à la comptabilisation des dépréciations partielles lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation et aux informations connexes à fournir relatives à la dépréciation. Conformément aux dispositions transitoires, le Fonds a appliqué le chapitre 4433 prospectivement et ceci n'a eu aucune incidence importante sur les informations ou les montants qu'il a présentés dans ses états financiers.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le RCDR devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués après leur comptabilisation initiale à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

2. Accounting policies (continued)

Embedded foreign currency derivative

CRKN will account for embedded foreign currency derivative in a host contract that is not a financial instrument as a single instrument, provided it is not leveraged, does not contain an option feature, and requires payments denominated in a currency that is commonly used in contracts to purchase items in the economic environment in which the transaction takes place.

Revenue recognition

CRKN follows the deferral method of accounting for revenue. Unrestricted revenue (all revenue but operation and license fees) is recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured. Operation and license fees that pertain to subsequent years are deferred and recognized as revenue in the period to which they relate.

Contributed services

A member offers the organization free space. The rental cost, calculated based on fair market value, is presented as Administration expense, and an equivalent contribution is presented as Other revenue for the year.

Capital assets

Capital assets are recorded at cost, and are being amortized on a straight-line basis over the following terms:

Office equipment	5 years
Computer equipment	3 years
Servers	3 years
Digitization equipment	5 years
Website	3 years
Computer software	3 years
Leasehold improvements	5 years

2. Méthodes comptables (suite)

Dérivé en monnaie étrangère incorporé

Le RCDR traitera un dérivé en monnaie étrangère incorporé dans un contrat hôte qui n'est pas un instrument financier comme un instrument unique, à la condition qu'il ne soit pas soumis à un effet de levier, qu'il ne comporte pas d'option et qu'il prévoit des paiements libellés dans une monnaie couramment utilisée dans les contrats d'achat d'éléments non financiers dans l'environnement économique où intervient la transaction.

Constatation des produits

Le RCDR applique la méthode du report pour les revenus. Les produits non affectés (tous les revenus à l'exception des frais de fonctionnement et de licences) sont constatés comme revenus au moment où ils sont reçus ou lorsqu'ils sont recevables si le montant recevable peut raisonnablement être estimé et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les frais de fonctionnement et de licences relatifs aux exercices ultérieurs sont reportés et comptabilisés comme revenus dans la période à laquelle ils se rapportent.

Apports reçus sous forme de services

RCDR reçoit à titre gratuit d'un membre un montant pour la location de bureaux. La charge de loyer, calculée selon la juste valeur sur le marché, est présentée dans les dépenses d'administration et un apport équivalent est présenté dans les autres revenus de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des durées suivantes :

Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Serveurs	3 ans
Équipement de numérisation	5 ans
Site Web	3 ans
Logiciel	3 ans
Améliorations locatives	5 ans

2. Accounting policies (continued)

Impairment of long-lived assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. An impairment loss is recognized when the asset no longer has long-term service potential. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its residual value.

Use of estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the reporting period. The estimated useful life of capital assets and the amount of certain accrued liabilities are the most significant items where estimates are used. Actual results could differ from these estimates.

3. Capital management

The CRKN's objectives in managing capital (net assets) are:

- a) to ensure that sufficient financial resources are in place to deliver on the priorities set by the Board of Directors;
- b) to maintain a minimum reserve for an operational contingency;
- c) to invest funds in financial instruments which present a conservative or low risk, in accordance with its investment policy statement; and
- d) to determine, on a regular basis, the appropriate level of dues to be charged to members.

2. Méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque l'actif n'a plus de potentiel de service à long terme. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. La durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles et les montants de certaines charges à payer sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations ont été utilisées. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Gestion du capital

Les objectifs du RCDR en ce qui a trait à la gestion de son capital (actif net) sont les suivants :

- a) de s'assurer d'avoir les ressources financières suffisantes pour respecter les priorités déterminées par le Conseil d'administration;
- b) de maintenir une réserve pour une éventualité opérationnelle;
- c) d'investir ses fonds dans des instruments financiers à risque faible ou conservateur, en accord avec sa politique de placement;
- d) de déterminer, sur une base régulière, les cotisations appropriées à imposer aux membres.

3. Capital management (continued)

CRKN manages its capital to ensure that there are adequate capital resources to provide services to members. CRKN does not have any short-term or long-term debt.

CRKN monitors its capital by reviewing various financial metrics, including cash flows and variances to forecasts and budgets.

CRKN follows a budget monitoring and modification policy to routinely and systematically evaluate financial results to budget and, as required, inform the Finance and Audit Committee and the Board of deviations.

CRKN also employs a net asset policy to govern management of net assets and to ensure responsible stewardship of organizational equity on behalf of members. In particular, the policy specifies a minimum and maximum limit to unrestricted net assets, and formally restricts net assets equivalent to 40% of its operation budget each year. For the year ended March 31, 2020, CRKN has again restricted its net assets in accordance with the policy, based on the approved FY2020-21 budget.

Capital management objectives, policies and procedures are unchanged since the preceding year, and CRKN has complied with all capital requirements.

3. Gestion du capital (suite)

Le RCDR gère son capital de façon à s'assurer que les ressources financières sont adéquates afin d'offrir les services aux membres. Le RCDR n'a pas de dette à court terme ni de dette à long terme.

Le RCDR contrôle son capital en révisant différentes mesures financières, incluant les flux de trésorerie et les écarts par rapport aux prévisions et aux budgets.

Le RCDR a adopté une politique de gestion et de modification du budget afin de systématiquement évaluer les résultats financiers contre le budget et, si nécessaire, avertir le Comité des finances et d'audit et le Conseil d'administration des déviations.

Le RCDR utilise également une politique de gestion de son actif net afin d'assurer aux membres une gestion responsable des capitaux organisationnels détenus en leur nom. En particulier, la politique précise une limite minimale et maximale pour l'actif net non affecté, tandis que l'actif net affecté ne peut dépasser l'équivalent de 40 % du budget pour les opérations annuelles. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, conformément à cette politique, le RCDR a encore affecté formellement son actif net en accord avec cette politique basée sur le budget approuvé de l'exercice 2020-21.

Les objectifs, politiques et procédures ayant trait à la gestion du capital sont demeurés inchangés par rapport à l'exercice précédent. Le RCDR a respecté toutes les exigences concernant son capital.

4. Capital assets

4. Immobilisations corporelles

	2020			2019	
	Cost	Accumulated amortization	Net book value	Net book value	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
	\$	\$	\$	\$	
Office equipment	180,825	113,013	67,812	69,986	Matériel de bureau
Computer equipment	20,909	16,315	4,594	8,768	Matériel informatique
Servers	410,541	190,860	219,681	216,257	Serveurs
Digitization equipment	223,790	77,827	145,963	185,958	Équipement de numérisation
Website	160,336	160,336	—	26,722	Site web
Computer software	4,115	2,057	2,058	3,429	Logiciel
Leasehold improvements	40,912	18,249	22,663	20,411	Améliorations locatives
	1,041,428	578,657	462,771	531,531	

5. Deferred revenue for license fees

Deferred revenue relates to amounts received or receivable from members for license fees for future fiscal years.

5. Revenus reportés relatifs aux frais de licences

Les revenus reportés se rapportent aux montants reçus ou à recevoir en provenance des membres pour les frais de licences des exercices ultérieurs.

	2020			2019	
	License fees Frais de licences	Other Autres	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	
Balance, beginning of year	97,665,445	176,272	97,841,717	90,245,868	Solde au début
Contributions received during the year	138,284,411	120,303	138,404,714	133,085,735	Apports reçus au cours de l'exercice
Contributions recognized as revenue	(130,790,142)	(127,082)	(130,917,224)	(125,489,886)	Apports constatés comme revenus
Balance, end of year	105,159,714	169,493	105,329,207	97,841,717	Solde à la fin

6. Other deferred revenue

Other deferred revenue relates to amounts received or receivable from members for membership, subscription and hosting fees for future fiscal years.

On October 20, 2017, the CRKN membership endorsed a business plan to integrate the operations of CRKN and Canadiana.org, including a three-year minimum commitment by members to redirect their existing expenditures on canadiana.org activities to the Heritage Content Access and Preservation fund ("HCAP").

CRKN billed its membership \$1,422,844 in January 2020 for the second year of the HCAP fund commitment ending December 31, 2020. CRKN will invoice members for a similar amount for the third years of the HCAP fund commitment ending December 2021 in November 2020.

6. Autres revenus reportés

Les autres revenus reportés correspondent aux montants reçus ou à recevoir des membres pour les frais de cotisations, d'inscription et d'hébergement d'exercices ultérieurs.

Le 20 octobre 2017, les membres du RCDR ont approuvé un plan d'affaires proposant l'intégration des activités du RCDR et de Canadiana.org, y compris un engagement de trois ans visant à réorienter les dépenses actuelles des membres vers les activités de Canadiana.org pour le financement du Fonds de préservation et d'accès au contenu patrimonial (PACP).

Le RCDR a facturé à ses membres 1 422 844 \$ en janvier 2020 pour la deuxième année de l'engagement du fonds PACP se terminant le 31 décembre 2020. Le RCDR facturera aux membres un montant similaire pour la troisième année de l'engagement du fonds PACP se terminant en décembre 2021 en novembre 2020.

	2020			2019	
	HCAP fee amounts	Hosting			
	Frais de PACP	Hébergement	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	
Balance, beginning of year	1,071,016	4,329	1,075,345	1,158,058	Solde au début
Contributions received	1,422,844	10,000	1,432,844	1,451,100	Contributions reçues
Contributions recognized as revenue	(1,426,727)	(6,017)	(1,432,744)	(1,533,813)	Apports constatés comme revenus
Balance, end of year	1,067,133	8,312	1,075,445	1,075,345	Solde à la fin

7. Financial instruments

Credit risk

The risk relates to the potential that one party to a financial instrument will fail to discharge an obligation and cause the other party to incur a financial loss.

Foreign currency risk

Foreign currency exposure arises from CRKN's purchases of licenses in U.S. dollars and British pounds. CRKN uses forward contracts to mitigate its risks.

Fair value

Fair values of assets and liabilities approximate amounts at which these instruments could be exchanged in a transaction between knowledgeable and willing parties.

Derivative financial instruments

CRKN uses foreign exchange forward contracts to manage the currency risk inherent in future expenditures for licenses. During the year, CRKN concluded foreign exchange forward contracts to hedge the U.S. dollar and British pound foreign exchange exposure related to the licenses to be purchased. These derivative instruments were not entered into for speculative purposes but rather for administrative convenience and operational efficiency in managing the effects of changes in foreign exchange rates on CRKN activities.

As at March 31, 2020, CRKN had \$22,520,411 in U.S. dollar-denominated payables (\$24,237,518 in 2019) for four license agreements, backed exactly by a series of U.S. dollar forward contracts, cash and receivables, and expressed on the statement of financial position at an average exchange rate of 1.3927 (1.3341 in 2019) for a total of CAN \$31,363,939 (CAN \$32,335,865 in 2019). As CRKN's U.S. dollar-denominated payables are exactly offset by these forward contracts, cash and receivables, there is no unrealized gain or loss on a net basis, no impact on net assets and no effect on net income.

7. Instruments financiers

Risque de crédit

C'est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie.

Risque de change

Le risque de change découle de l'achat de licences en dollars américains et en livres sterling. Le RCDR utilise des contrats de change à terme afin d'atténuer son risque.

Juste valeur

La juste valeur des éléments d'actif et de passif correspond approximativement au montant auquel ces instruments pourraient être échangés dans une opération conclue par des parties renseignées et agissant de leur plein gré.

Instruments financiers dérivés

Le RCDR utilise des contrats de change à terme afin de gérer le risque de change inhérent aux achats futurs de licences. Au cours de l'exercice, le RCDR s'est engagé en vertu de contrats de change à terme afin de couvrir son exposition au dollar américain et à la livre sterling relativement à des licences à acquérir. Ces instruments dérivés n'ont pas été utilisés à des fins spéculatives mais plutôt dans le but d'atténuer les effets potentiels des variations dans les taux de change sur les activités du RCDR.

Au 31 mars 2020, le RCDR avait 22 520 411 \$ à payer en dollars américains (24 237 518 \$ en 2019) pour quatre contrats de licence soutenus du même montant par des contrats de change à terme en dollars américains, trésorerie et comptes à recevoir, et présentés à l'état de la situation financière à un taux de change moyen de 1,3927 (1,3441 en 2019) pour un total de 31 363 939 \$ (32 335 865 \$ en 2019) en dollars canadiens. Comme les comptes à payer en dollars américains, trésorerie et comptes à recevoir, sont totalement compensés par les contrats de change à terme correspondants, il n'y a pas de gain ou de perte non réalisé sur une base nette, ni aucun impact sur l'actif net ou sur l'excédent des revenus sur les dépenses.

8. Pension assistance program

CRKN's employees contribute to the defined contribution plan of Universities Canada Pension Plan. The employer's contributions for the year were \$155,279 (\$120,253 in 2019).

9. Internally restricted net assets

For the year ending March 31, 2020, the Board of Directors approved the transfer of \$50,000 (\$42,077 in 2019) from unrestricted net assets to internally restricted net assets to comply with the net assets policy and ensure sufficient funds for operational contingencies.

10. Commitments

CRKN has commitments for the rental of space through to March 31, 2022, and for the rental of office equipment through to January 2022. Minimum lease payments for the rental period are \$346,060 and \$40,620, respectively.

During the year, CRKN received an estimated \$144,000 (\$135,000 in 2019) in consideration from a member in the form of free office rent. These offsetting amounts are shown on the statement of revenue and expenses as other revenue and as administration, respectively.

CRKN has commitments to spend \$5,000 per year (\$25,000 total) between April 2016 and March 2021 to host the cndhi-ipnpc.ca website. CRKN has prepaid the hosting provider, and recorded offsetting deferred grant revenue and prepaid expense amounts to match.

CRKN also has commitments for the purchase of licenses:

2021	CAN \$1,877,097
2021	US \$28,210,781
2021	GBP 654,190
2022	CAN \$1,313,587
2022	US \$431,095

8. Programme d'aide aux retraités

Les employé(e)s du RCDR participent au Régime de retraite à cotisations déterminées d'Universités Canada. Les cotisations de l'employeur pour l'exercice étaient de 155 279 \$ (120 253 \$ en 2019).

9. Actif net affecté d'origine interne

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, le Conseil d'administration a approuvé un transfert de 50 000 \$ (42 077 \$ en 2019) de l'actif net non affecté à l'actif net affecté d'origine interne pour respecter les exigences de la politique sur l'actif net et assurer d'avoir suffisamment de fonds pour subvenir aux éventualités.

10. Engagements

Le RCDR s'est engagé à louer des locaux jusqu'au 31 mars 2022 et à louer du matériel de bureau jusqu'en janvier 2022. Les versements minimaux exigibles pour la durée des baux s'élèvent respectivement à 346 060 \$ et 40 620 \$.

Durant l'année, le RCDR a reçu un montant estimé à 144 000 \$ (135,000 \$ en 2019) à titre gratuit de membre pour la location de bureaux. Ces montants sont présentés à l'état des revenus et des dépenses comme autres revenus et administration, respectivement.

Le RCDR s'est engagé à dépenser 5 000 \$ par année (total de 25 000 \$) entre avril 2016 et mars 2021 afin d'héberger le site web cndhi-ipnpc.ca. Le RCDR a payé d'avance le fournisseur d'hébergement et a enregistré la contrepartie de la subvention reçue pour le même montant dans les revenus différés.

Le RCDR s'est aussi engagé à acquérir des licences :

10. Commitments (continued)

CRKN has the following commitment for the purchase of foreign currency through the use of forward contracts at an average rate of 1.3927 at March 31, 2020:

2020

10. Engagements (suite)

Le RCDR s'est engagé à acquérir la devise étrangère suivante en utilisant des contrats de change à un taux moyen de 1,3927 à terme au 31 mars 2020 :

US\$ 22,520,412

11. COVID-19

On March 11, 2020, the World Health Organization characterized the outbreak of a strain of the novel coronavirus ("COVID-19") as a pandemic, which has resulted in a series of public health and emergency measures that have been put in place to combat the spread of the virus. In accordance with Public Health Ontario's directives, CRKN offices were closed and staff instructed to work from home beginning March 16, 2020. The duration and impact of COVID-19 are unknown at this time and it is not possible to reliably estimate the impact that the length and severity of these developments will have on the financial results and condition of CRKN in future periods.

11. COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que la COVID-19 (maladie à coronavirus 2019) pouvait être qualifiée de « pandémie ». Cette annonce a déclenché la mise en place d'une série de mesures de santé publique et de mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Conformément aux directives de Santé publique Ontario, les bureaux du RCDR ont été fermés et le personnel a reçu l'instruction de travailler à domicile à partir du 16 mars 2020. La durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues à ce jour et il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers et la situation du RCDR aux périodes futures.

12. Comparative figures

Certain comparative figures have been reclassified to conform to the current year's presentation.

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.